

PROTÉGER LES ATHLÈTES INTÈGRES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

Bienvenue aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver à Lillehammer !

Vous avez la chance de vivre une expérience extraordinaire en participant à ces Jeux où vous allez rencontrer des athlètes venus du monde entier.

Cette note a pour objet de vous rappeler la responsabilité que vous avez de veiller à ce que cet événement soit exempt de dopage. Les obligations qui en découlent figurent dans le Code mondial antidopage et dans les Règles antidopage applicables aux Jeux. Pour obtenir de plus amples informations à ce sujet, nous vous invitons à consulter vos officiels et médecins d'équipe.

Voici toutefois l'essentiel de ce que vous devez savoir :

1. Le dopage est interdit aux Jeux.
2. Il est de votre responsabilité personnelle de vous assurer qu'il n'y a pas de substance interdite dans votre organisme et que vous ne recourez pas à une méthode interdite.
3. Vous pouvez subir des contrôles à n'importe quel moment pendant les Jeux, avant ou après la compétition.
4. Si vous avez commis une infraction aux règles antidopage, vous serez, entre autres sanctions, automatiquement disqualifiés de votre compétition, votre éventuelle médaille vous sera retirée et vous pourrez faire l'objet d'autres mesures disciplinaires de la part de votre fédération nationale ou internationale.

Vos officiels d'équipe sont en possession de toutes les règles antidopage et autres informations nécessaires. Nous vous recommandons vivement de leur demander de vous expliquer en détail les règles antidopage et les conséquences de toute violation de ces règles. Nous vous conseillons également de participer aux activités proposées sur le stand de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) / Agence antidopage norvégienne.

Le CIO redouble d'efforts pour protéger les athlètes intègres. Nous espérons que vous profiterez pleinement de ces Jeux.

Le Comité International Olympique

02.10.2015